

États financiers consolidés intermédiaires résumés de HEXO Corp.



Périodes de trois et de neuf mois closes les 30 avril 2019 et 2018

Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global.....	2
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	4
Notes annexes	6-29

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en milliers de \$ CA)

Aux	Note	30 avril 2019	31 juillet 2018
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	173 092 \$	131 626 \$
Trésorerie soumise à restrictions	5	15 239	–
Placements à court terme	4	512	113 163
Créances clients	15	11 653	644
Taxes à la consommation à recouvrer		6 461	4 237
Charges payées d'avance		10 696	4 204
Stocks	6	36 776	10 415
Actifs biologiques	7	12 085	2 332
		266 514 \$	266 621 \$
Immobilisations corporelles			
	8	175 602 \$	54 333 \$
Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants			
	9	5 617	4 044
Participation dans des coentreprises			
	17	47 970	–
Débenture convertible à recevoir			
	13	12 057	10 000
Placement à long terme			
	18	2 693	–
		510 453 \$	334 998 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		38 055 \$	8 995 \$
Taxes d'accise à payer		2 257	–
Passif lié aux bons de souscription	10, 11	3 707	3 130
Emprunt à terme – tranche courante	21	3 375	–
		47 394 \$	12 125 \$
Emprunt à terme			
	21	30 371	–
		77 765 \$	12 125 \$
Capitaux propres			
Capital social	11	424 383 \$	347 233 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	11	24 149	6 139
Bons de souscription	11	52 175	12 635
Déficit		(68 019)	(43 134)
		432 688 \$	322 873 \$
		510 453 \$	334 998 \$

Engagements et éventualités (note 21)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 25)

Approuvé par le conseil d'administration,

/signé/ Jason Ewart, Administrateur

/signé/ Michael Munzar, Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global

(non audité, en milliers de \$ CA, sauf les montants par action)

	Note	Période de trois mois close le		Période de neuf mois close le	
		30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits bruts tirés de la vente de marchandises		15 930 \$	1 240 \$	38 739 \$	3 523 \$
Taxes d'accise		(2 974)	–	(6 792)	–
Produits nets tirés de la vente de marchandises		12 956	1 240	31 947	3 523
Produits complémentaires	23	61	–	170	–
Produits nets		13 017	1 240	32 117	3 523
Coût des marchandises vendues	6, 16	6 577	479	15 905	1 393
Marge brute avant ajustements de la juste valeur		6 440	761	16 212	2 130
Ajustement de la juste valeur à la vente de stocks	6	4 665	572	9 072	2 418
Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	7	(20 057)	(2 477)	(33 534)	(6 169)
Marge brute		21 832 \$	2 666 \$	40 674 \$	5 881 \$
Charges d'exploitation					
Frais généraux et administratifs		10 495	2 028	23 572	5 074
Marketing et promotion		5 122	2 102	21 671	4 528
Rémunération à base d'actions	11, 16	8 162	783	17 811	3 064
Amortissement des immobilisations corporelles	8	140	163	1 166	475
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	137	243	360	513
	16	24 056 \$	5 319 \$	64 580 \$	13 654 \$
Résultat d'exploitation		(2 224)	(2 653)	(23 906)	(7 773)
Réévaluation de la perte sur instruments financiers	10	(1 121)	(305)	(4 273)	(4 918)
Quote-part de la perte sur placement dans la coentreprise	17	(1 067)	–	(1 712)	–
Profit latent (perte latente) sur la débenture convertible à recevoir	13	(4 117)	–	1 862	–
Perte latente sur placements	18	(277)	–	(277)	–
Gain (perte) de change		(39)	138	(27)	115
Charges d'intérêts et de financement	10	(148)	–	(164)	(1 527)
Produit d'intérêts	4, 13, 17	1 242	849	3 612	1 262
Résultat net et résultat global attribuables aux actionnaires		(7 751) \$	(1 971) \$	(24 885) \$	(12 841) \$
Résultat net par action, de base et dilué		(0,04) \$	(0,01) \$	(0,12) \$	(0,11) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation					
De base et dilué	12	210 013 865	179 889 233	201 084 341	115 561 079

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en milliers de \$ CA, sauf les montants par action)

Période de neuf mois close le	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital social	Réserve pour paiements fondés sur des actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres
Solde au 1^{er} août 2018		193 629 116	347 233 \$	6 139 \$	12 635 \$	– \$	(43 134) \$	322 873 \$
Émission d'actions ordinaires	11	8 855 000	57 558	–	–	–	–	57 558
Frais d'émission	11	–	(3 767)	–	–	–	–	(3 767)
Émission de bons de souscription	11	–	–	–	42 386	–	–	42 386
Exercice d'options sur actions	11	1 445 178	1 496	(589)	–	–	–	907
Exercice de bons de souscription	10, 11	5 615 658	14 027	–	(1 268)	–	–	12 759
Exercice de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	1 866 527	7 836	–	(1 578)	–	–	6 258
Rémunération à base d'actions	11,16	–	–	18 599	–	–	–	18 599
Résultat net		–	–	–	–	–	(24 885)	(24 885)
Solde au 30 avril 2019		211 411 479	424 383 \$	24 149 \$	52 175 \$	– \$	(68 019) \$	432 688 \$
Solde au 1^{er} août 2017		76 192 990	45 159 \$	1 562 \$	3 728 \$	1 775 \$	(19 785) \$	32 439 \$
Émission de débentures convertibles non garanties à 7 %	10	–	–	–	3 530	7 283	–	10 813
Émission d'unités	11	37 375 000	139 029	–	10 471	–	–	149 500
Frais d'émission	11	–	(5 870)	–	(768)	(506)	–	(7 144)
Émission de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	–	(1 486)	–	2 352	–	–	866
Conversion de débentures convertibles non garanties à 8 %	10	15 853 887	23 462	–	–	(1 743)	–	21 719
Conversion de débentures convertibles non garanties à 7 %	10	31 384 081	61 555	–	–	(6 809)	–	54 746
Exercice d'options sur actions	11	382 273	484	(168)	–	–	–	316
Exercice de bons de souscription	10, 11	15 040 838	34 027	–	(2 343)	–	–	31 684
Exercice de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	3 660 164	8 114	–	(1 461)	–	–	6 652
Rémunération à base d'actions	11	–	–	3 064	–	–	–	3 064
Résultat net		–	–	–	–	–	(12 841)	(12 841)
Solde au 30 avril 2018		179 889 233	304 474 \$	4 458 \$	15 508 \$	– \$	(32 626) \$	291 814 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en milliers de \$ CA)

Période de neuf mois close le	Note	30 avril 2019	30 avril 2018
Activités d'exploitation			
Résultat net et résultat global		(24 885) \$	(12 841) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	1 166	475
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	360	513
Profit de réévaluation latent sur la débenture convertible	13	(1 862)	–
Profit de réévaluation latent sur les actifs biologiques	7	(33 534)	(6 169)
Perte latente sur placement	18	277	–
Produit d'intérêts courus	13	(195)	(70)
Quote-part de la perte sur placement dans la coentreprise	17	1 712	–
Charge d'intérêts hors trésorerie	11	–	312
Ajustement de la juste valeur des stocks vendus	6	9 072	2 419
Rémunération à base d'actions	11, 16	17 811	3 064
Rémunération à base d'actions passée en charges dans le coût des ventes	16	788	–
Désactualisation de la dette convertible	10	–	1 438
Réévaluation des instruments financiers	10	4 273	4 918
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie			
Créances clients	15	(11 009)	22
Taxes à la consommation à recouvrer		(2 224)	(2 160)
Charges payées d'avance		(6 492)	(1 991)
Stocks	6	(9 125)	(2 170)
Créditeurs et charges à payer		7 173	902
Intérêts à payer	10	–	(72)
Taxes d'accise à payer		2 257	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(44 437)	(11 412)
Activités de financement			
Émission d'actions ordinaires	11	57 558	–
Frais d'émission	11	(3 767)	(6 393)
Émission d'unités	10	–	149 500
Émission de débentures convertibles garanties	10	–	69 000
Frais de financement	11	–	(3 926)
Exercice d'options sur actions	11	907	316
Exercice de bons de souscription	11	19 017	35 765
Obtention d'un emprunt à terme	21	33 746	–
Valeur du passif lié aux bons de souscription libellés en devises exercés	10	(3 696)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		103 765	244 262
Activités d'investissement			
Cession de placements à court terme	4	112 651	(245 115)
Trésorerie soumise à restrictions	5	(15 239)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(103 073)	(24 111)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(1 933)	(1 114)
Participation dans des coentreprises	17	(7 298)	–
Acquisition de placements à long terme	18	(2 970)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(17 862)	(270 340)

Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		41 466	(37 490)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		131 626	38 453
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		173 092 \$	963 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes

Périodes de trois et de neuf mois closes les 30 avril 2019 et 2018

(non audité, en \$ CA et en milliers de dollars, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

1. Description de l'entreprise

HEXO Corp. (anciennement La société Hydrophocary) (la « Société ») est une société ouverte qui a été constituée au Canada. La Société compte une filiale en propriété exclusive, HEXO Operations Inc. (anciennement 10074241 Canada Inc. et 167151 Canada Inc.) (« HOI »). HOI détient une filiale en propriété exclusive, Coral Health Group (collectivement, « HEXO »). HEXO est un producteur de cannabis dont le site est agréé par Santé Canada pour la production et la vente de cannabis. L'adresse de son siège social est le 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 240, Gatineau (Québec), Canada. Les actions ordinaires de la Société se négocient à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de la New York Stock Exchange American (« NYSE-A ») sous le symbole « HEXO ».

Le 28 août 2018, les actionnaires ont approuvé le changement de dénomination de la Société visant à remplacer le nom de La société Hydrophocary par celui de HEXO Corp.

2. Mode de présentation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2018, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 juin 2019, qui en a aussi autorisé la publication à cette même date.

Méthode d'évaluation et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des actifs biologiques, de la débenture convertible à recevoir et du passif lié aux bons de souscription, lesquels sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et comprennent les comptes de la Société et des entités contrôlées par cette dernière ainsi que ceux de ses filiales. Ils comprennent la filiale en propriété exclusive, HOI (anciennement 10074241 Canada Inc et 167151 Canada Inc.). Ils comprennent également Coral Health Group, une filiale en propriété exclusive de HOI, ainsi que les comptes de 8980268 Canada Inc., une société dont HOI peut acquérir les actions en circulation à tout moment pour un montant nominal. Toutes les filiales sont situées au Canada.

Le coût historique est la juste valeur de la contrepartie donnée en échange de biens et de services en fonction de la juste valeur de la contrepartie fournie au moment de la transaction.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit ou non directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif comme si les intervenants du marché faisaient de même au moment d'établir le prix de l'actif ou du passif à la date de l'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation ou de présentation dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés est déterminée de cette façon, à l'exception des paiements fondés sur des actions, qui relèvent du champ d'application de l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*, et des mesures semblables à la juste valeur sans y être assimilables, comme la valeur nette de réalisation dans l'IAS 2 *Stocks*.

De plus, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées aux niveaux 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données non observables concernant l'actif ou le passif.

PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, de sorte que la direction doit exercer son jugement pour l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments comportant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou pour lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, sont exposés à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2018, à l'exception des nouveaux éléments ci-après qui nécessitent des jugements, estimations et hypothèses importants.

a) PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

Pour déterminer la méthode comptable appropriée pour comptabiliser ses participations dans des entreprises liées, la Société porte des jugements concernant le degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités des entités émettrices.

L'exercice du jugement a été nécessaire pour déterminer si les partenariats décrits à la note 17 devraient être comptabilisés à titre d'entreprises communes ou de coentreprises. Étant donné qu'elle a des droits sur l'actif net des entités juridiquement distinctes, la Société a conclu que les partenariats seraient comptabilisés en tant que coentreprises. La Société comptabilisera le placement initial au coût, et la valeur comptable sera augmentée ou diminuée de la quote-part de la Société dans le résultat net de la coentreprise après la date d'acquisition.

b) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

c) ACTIFS BIOLOGIQUES

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans les résultats d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global de la période à laquelle ils se rapportent.

d) STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte ultérieurs sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les matériaux, les charges indirectes, l'amortissement, la rémunération à base d'actions des employés admissibles et la main-d'œuvre affectée à l'emballage et au contrôle qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

e) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ DÉTERMINÉE

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Noms de domaine	10 ans
Licences octroyées par Santé Canada	20 ans
Logiciels	De 3 à 5 ans
Brevets	20 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen à la date de clôture, l'incidence de toute modification aux estimations étant comptabilisée prospectivement.

3. Modifications aux méthodes comptables, aux normes comptables et aux interprétations

Nouvelle IFRS en vigueur depuis le 1^{er} août 2018

IFRS 15 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, qui a été publiée par l'IASB en mai 2014, précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés selon un modèle en cinq étapes qui s'applique à tous les contrats conclus avec des clients. Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements définitifs sur l'IFRS 15 concernant l'identification des obligations de prestation, les entités agissant pour leur propre compte ou comme mandataires ainsi que les licences.

La Société a appliqué l'IFRS 15 de façon rétrospective et a déterminé qu'aucun changement à la période comparative ou ajustement transitoire n'était requis par suite de l'adoption. La méthode comptable employée par la Société pour comptabiliser ses produits conformément à l'IFRS 15 est la suivante :

1. identification du contrat conclu avec un client;
2. identification des obligations de prestation afférentes au contrat;
3. détermination du prix de transaction;
4. affectation du prix de transaction aux obligations de prestation afférentes au contrat;
5. comptabilisation des produits lorsque les obligations sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Les produits tirés de la vente directe de cannabis aux clients à un prix fixe sont comptabilisés lorsque la Société transfère le contrôle du ou des biens à la livraison ou à la réception par le client, ce moment étant le même qu'aux termes de la méthode de comptabilisation des produits antérieurement appliquée par la Société en vertu de l'IAS 18.

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a adopté l'IFRS 9 de façon rétroactive et a déterminé qu'aucun changement à la période comparative ou ajustement transitoire n'était requis par suite de l'adoption.

L'IFRS 9 a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en novembre 2009 et en octobre 2010. Elle remplacera l'IAS 39. L'IFRS 9 utilise une méthode unique pour déterminer si un actif financier est classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Le classement et l'évaluation des actifs financiers sont fondés sur les modèles économiques de la Société pour la gestion des actifs financiers et ils varient selon que les flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts ou non. Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers sont d'abord évalués à la juste valeur, et ensuite au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Coût amorti

Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont ceux qui sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif consiste à détenir des actifs financiers en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et qui sont assortis de modalités contractuelles donnant lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts. Les actifs financiers classés au coût amorti sont évalués au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont les actifs détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, et qui sont assortis de modalités contractuelles donnant lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts.

Ce classement inclut certains instruments de capitaux propres pour lesquels l'IFRS 9 permet à l'entité de faire le choix irrévocable de les classer, instrument par instrument, alors qu'ils devraient autrement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net afin de présenter les variations ultérieures dans les autres éléments du résultat global.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont les actifs qui ne répondent pas aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette catégorie comprend les instruments d'emprunt dont les flux de trésorerie ne représentent pas uniquement des paiements de capital et d'intérêts et qui ne sont pas détenus au sein d'un modèle économique ayant pour objectif soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels, soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers de la Société selon l'IAS 39 et l'IFRS 9.

	Classement selon l'IAS 39	Classement selon l'IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Trésorerie soumise à restrictions	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Créances clients	Prêts et créances	Coût amorti
Débeture convertible à recevoir	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Placement à long terme	S. O.	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti
Passif lié aux bons de souscription	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Emprunt à terme	S. O.	Coût amorti

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence significative sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société.

L'IFRS 9 présente un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel remplace celui reposant sur les pertes subies de l'IAS 39. Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti lorsque des pertes de crédit futures attendues font l'objet d'une provision, qu'il y ait ou non un événement générateur de pertes à la date de clôture. Pour les créances clients, la Société a évalué les pertes de crédit attendues d'après leur durée de vie, en tenant compte des pertes de crédit subies dans le passé ainsi que d'autres facteurs, notamment les facteurs financiers inhérents aux débiteurs. La valeur comptable des créances clients est réduite pour toute perte de crédit attendue par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats et du résultat global. Lorsque la Société a la certitude que le recouvrement d'un montant à recevoir n'est plus possible, ce montant est considéré comme irrécouvrable et l'actif financier est sorti du bilan. L'adoption du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues a eu une incidence négligeable sur la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût amorti.

Classement et évaluation des passifs financiers

Comme la comptabilisation des passifs financiers demeure en grande partie semblable aux termes de l'IFRS 9, l'adoption de la norme n'a pas eu d'incidence importante sur les passifs de la Société.

Les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et, s'il y a lieu, ils sont ajustés pour tenir compte des coûts de transaction, à moins que la Société désigne un passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les dérivés et les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, les profits et les pertes étant comptabilisés en résultat net (exclusion faite des instruments financiers dérivés qui sont des instruments de couverture désignés et efficaces).

IFRS nouvelles et modifiées publiées qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence des IFRS modifiées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur, sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent des placements très liquides dont l'échéance est de trois mois ou moins. Les placements à court terme s'entendent de placements liquides arrivant à échéance dans moins de douze mois. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ajustés à la juste valeur par le biais du résultat net.

		30 avril 2019	31 juillet 2018
	Taux d'intérêt	Total	Total
Trésorerie liée à l'exploitation	–	16 861 \$	1 546 \$
Comptes d'épargne à intérêt élevé	1,45 % à 2,10 %	156 231	130 080
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		173 092 \$	131 626 \$
Dépôts à terme	4,25 %	échéance de 3 à 12 mois	512 \$
Total des placements à court terme		512 \$	113 163 \$

5. Trésorerie soumise à restrictions

Au 30 avril 2019, la Société détenait une trésorerie soumise à restrictions de 15 239 \$. De cette somme, 7 522 \$ sont actuellement en mains tierces afin de faciliter les conventions d'achat de chanvre conclues avec les fournisseurs et 4 522 \$ doivent être prélevés de façon proportionnelle en fonction des modalités de la livraison de chanvre précisées dans la convention. Les 3 000 \$ restants peuvent être injectés ou prélevés périodiquement afin de conserver 15 % des achats futurs de chanvre prévus.

Un solde de 3 117 \$ a été soumis à restrictions pour la mise en place d'une serre, et il arrive à échéance en juin 2019 (note 21).

Le solde de 4 600 \$ a été soumis à restrictions en raison du solde minimum devant être conservé dans un compte de réserve au titre du service de la dette en vertu de la convention d'emprunt à terme conclue par la Société (note 21).

6. Stocks

	30 avril 2019		
	Coût capitalisé	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	13 190 \$	16 125 \$	29 315 \$
Huiles	3 492	2 501	5 993
Emballage et fournitures	1 468	–	1 468
	18 150 \$	18 626 \$	36 776 \$

Les stocks comptabilisés dans le coût des marchandises vendues au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019 sont ressortis à respectivement 6 165 \$ et 14 881 \$ (717 \$ et 2 977 \$, respectivement, pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2018).

	31 juillet 2018		
	Coût capitalisé	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	2 115 \$	4 440 \$	6 555 \$
Huiles	2 281	882	3 163
Emballage et fournitures	697	–	697
	5 093 \$	5 322 \$	10 415 \$

7. Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences aux plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	30 avril 2019	31 juillet 2018
Valeur comptable à l'ouverture de la période	2 332 \$	1 504 \$
Coûts de production capitalisés	9 188	993
Augmentation nette de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de vente	33 778	7 340
Transfert dans les stocks au moment de la récolte	(33 213)	(7 505)
Valeur comptable à la clôture de la période	12 085 \$	2 332 \$

Au 30 avril 2019, la juste valeur des actifs biologiques se composait notamment de 2 \$ en semences et de 12 083 \$ en plants de cannabis (6 \$ en semences et 2 326 \$ en plants de cannabis au 31 juillet 2018). Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant.
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total, lequel pourcentage est appliqué à la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.
- Le pourcentage des coûts engagés pour chacun des stades de croissance du plant.
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de vente.
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans l'état de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 avril 2019, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 19 559 kilogrammes de cannabis (4 374 kilogrammes de cannabis au 31 juillet 2018). Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau qui suit résume les données non observables pour la période close le 30 avril 2019 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	4,95 \$ le gramme de cannabis séché.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 604 \$ de l'évaluation.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	62 à 125 grammes par plant.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 726 \$ de l'évaluation.
Stade de croissance Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 29 %.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 762 \$ de l'évaluation.
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte.	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 1 383 \$ de l'évaluation.

Le tableau qui suit résume les données non observables pour la période close le 31 juillet 2018 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	4,66 \$ le gramme de cannabis séché.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 329 \$ de l'évaluation.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	50 à 235 grammes par plant.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.
Stade de croissance Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 32 %.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 320 \$ de l'évaluation.
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.

8. Immobilisations corporelles

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Ajouts	Ajustements	Solde au 30 avril 2019
Terrain	1 038 \$	– \$	– \$	1 038 \$
Immeubles	32 536	7 920	78 139	118 595
Améliorations locatives	206	18 820	–	19 026
Mobilier et matériel	1 661	2 483	–	4 144
Matériel de culture et de production	4 031	23 106	–	27 137
Véhicules	151	399	–	550
Ordinateurs	659	1 015	–	1 674
Construction en cours	15 433	71 219	(78 139)	8 513
	55 715 \$	124 962 \$	– \$	180 677 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2018	Amortissement	Ajustements	Solde au 30 avril 2019
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	533	2 087	–	2 620
Améliorations locatives	9	84	–	93
Mobilier et matériel	527	398	(335)	590
Matériel de culture et de production	69	843	335	1 247
Véhicules	56	42	–	98
Ordinateurs	188	239	–	427
	1 382 \$	3 693 \$	– \$	5 075 \$
Valeur comptable nette	54 333 \$			175 602 \$

Au 30 avril 2019, un montant de 25 809 \$ (3 920 \$ au 31 juillet 2018) se rapportant aux immobilisations corporelles était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. Au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2019, la Société a capitalisé un amortissement de 2 527 \$ dans les stocks. Au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2019, la Société a capitalisé des coûts d'emprunt de néant dans les immeubles (994 \$ au 31 juillet 2018).

Les ajustements tiennent compte du commencement de la durée d'utilité d'un actif, lequel passe de la catégorie « Construction en cours » à la catégorie « Immobilisations corporelles ».

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	358 \$	680 \$	– \$	1 038 \$
Immeubles	3 745	3 930	24 861	32 536
Améliorations locatives	–	206	–	206
Mobilier et matériel	900	1 233	(472)	1 661
Matériel de culture et de production	380	3 165	486	4 031
Véhicules	114	33	4	151
Ordinateurs	234	425	–	659
Construction en cours	605	39 707	(24 879)	15 433
	6 336 \$	49 379 \$	– \$	55 715 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	194	339	–	533
Améliorations locatives	–	9	–	9
Mobilier et matériel	165	195	167	527
Matériel de culture et de production	23	213	(167)	69
Véhicules	26	30	–	56
Ordinateurs	78	110	–	188
	486 \$	896 \$	– \$	1 382 \$
Valeur comptable nette	5 850 \$			54 333 \$

9. Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Ajouts	Ajustements	Solde au 30 avril 2019
Permis RACFM	2 545 \$	– \$	– \$	2 545 \$
Logiciels	1 800	1 347	–	3 147
Noms de domaine	585	–	–	585
Brevets	–	798	–	798
Autres actifs non courants et coûts de transaction capitalisés	312	–	(212)	100
	5 242 \$	2 145 \$	(212) \$	7 175 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2018	Amortissement	Ajustements	Solde au 30 avril 2019
Permis RACFM	403 \$	95 \$	– \$	498 \$
Logiciels	786	210	–	996
Nom de domaine	9	41	–	50
Brevets	–	14	–	14
	1 198 \$	360 \$	– \$	1 558 \$
Valeur comptable nette	4 044 \$			5 617 \$

Les logiciels comprennent une somme de 548 \$ liée à un logiciel de gestion et à une plateforme de vente en ligne (258 \$ au 31 juillet 2018) qui ne sont pas encore prêts à l'utilisation. Par conséquent, aucun amortissement n'a été comptabilisé à l'égard de ces actifs inutilisés au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2019. Au 30 avril 2019, un montant de 130 \$ (266 \$ au 31 juillet 2018) relatif aux immobilisations incorporelles était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. L'ajustement représente l'attribution de coûts de transaction capitalisés au placement dans la coentreprise Truss (note 17a)).

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Cessions/ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	2 545 \$	– \$	– \$	2 545 \$
Logiciels	651	1 149	–	1 800
Noms de domaine	–	585	–	585
Autres actifs non courants et coûts de transaction capitalisés	–	312	–	312
	3 196 \$	2 046 \$	– \$	5 242 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Cessions/ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	277 \$	126 \$	– \$	403 \$
Logiciels	156	630	–	786
Nom de domaine	–	9	–	9
	433 \$	765 \$	– \$	1 198 \$
Valeur comptable nette	2 763 \$			4 044 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a procédé à un examen de ses immobilisations incorporelles, par suite duquel elle a modifié l'utilisation attendue de ses logiciels. Certains actifs, que la direction prévoyait auparavant utiliser pendant cinq ans à compter de la date d'achat, ont été remplacés au cours de l'exercice ainsi qu'en septembre 2018. Par conséquent, la durée d'utilité attendue de ces actifs a diminué. L'incidence de ces changements sur la charge d'amortissement actuelle et attendue pour l'exercice considéré et les exercices à venir, respectivement, se présente comme suit :

	2019	2020	2021	2022	Par la suite
(Diminution) augmentation de la charge d'amortissement	(87) \$	(119) \$	(100) \$	(3) \$	0 \$

10. Débentures convertibles

	Débentures convertibles non garanties de 2017 à 8 %	Débentures convertibles non garanties de 2018 à 7 %	Total
Solde au 31 juillet 2017	20 639	–	20 639
Produit brut	–	69 000	69 000
Frais d'émission	–	(4 792)	(4 792)
Bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	–	(3 285)	(3 285)
Composante de conversion, déduction faite des frais d'émission	–	(6 777)	(6 777)
Désactualisation	814	554	1 368
Conversion des débentures	(21 453)	(54 700)	(76 153)
Solde au 31 juillet 2018	–	–	–

Débetures convertibles garanties de 2017

Au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, 107 142 et 577 979 bons de souscription ont été exercés pour un produit total de respectivement 108 \$ et 571 \$ (81 \$ US et 439 \$ US, d'après un prix d'exercice de 0,76 \$ US). Aux diverses dates d'exercice, le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Globalement, la valeur du passif lié aux bons de souscription exercés s'est établie à 3 696 \$ (2 830 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action variant de 5,90 \$ à 8,95 \$;
- durée de vie attendue de 12 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 70 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,77 %.
- taux de change variable entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'exercice de ces bons de souscription a entraîné une augmentation de 4 278 \$ du capital social.

Le passif lié aux bons de souscription restant a été réévalué le 30 avril 2019 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2). Après réévaluation, le passif lié aux bons de souscription s'est établi à 3 707 \$ (2 761 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 7,78 \$ US, durée de vie attendue de douze mois, dividende nul, volatilité de 65 % d'après les données historiques, taux d'intérêt sans risque de 1,55 % et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3423. La perte découlant de la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019 s'est établie à respectivement (1 121) \$ et (4 273) \$ ((305) \$ et (4 918) \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 30 avril 2018). Elle est comptabilisée au poste « Réévaluation des instruments financiers » à l'état des résultats et du résultat global.

Le tableau suivant résume l'activité entourant le passif lié aux bons de souscription pour la période de neuf mois close le 30 avril 2019 et l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	30 avril 2019	31 juillet 2018
Solde d'ouverture	3 130 \$	1 356 \$
Attribués	–	–
Expirés	–	–
Exercés	(3 696)	(3 317)
Réévaluation en raison de l'écart de change	4 273	5 091
Solde de clôture	3 707 \$	3 130 \$

Débetures convertibles non garanties de 2017 à 8,0 %

Les intérêts liés aux débetures convertibles non garanties de 2017 à 8 % (lesquelles ont été converties au cours de l'exercice 2017) qui ont été passés en charges dans l'état des résultats et du résultat global se sont élevés à néant, et les intérêts capitalisés dans les immobilisations corporelles se sont établis à néant pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019 (néant et 815 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 30 avril 2018). La désactualisation pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019 est ressortie à néant (néant et 1 438 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 30 avril 2018).

Débetures convertibles non garanties de 2018 à 7 %

Le 24 novembre 2017, la Société a émis des débetures non garanties ayant un capital de 69 000 \$ dans le cadre d'un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. Les débetures portent intérêt à 7 % par année et arrivent à échéance le 24 novembre 2020. Les intérêts courent semi-annuellement et seront payés à terme échu. Les débetures étaient convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 2,20 \$, au gré du porteur. La Société pourrait imposer la conversion des débetures, moyennant un préavis écrit de 30 jours, si le cours moyen pondéré quotidien de ses actions ordinaires devait être supérieur à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Les porteurs de débetures ont reçu 15 663 000 bons de souscription, soit 227 bons de souscription pour chaque tranche de 1 000 \$ d'unités. Les bons de souscription ont une durée de deux ans et arrivent à échéance le 24 novembre 2019; leur prix d'exercice est de 3,00 \$. La Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription si le cours de clôture de ses actions ordinaires est supérieur à 4,50 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs.

À la comptabilisation initiale, la méthode résiduelle a été utilisée pour répartir la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion. La juste valeur de la composante passif a été évaluée à 58 187 \$ selon un taux d'actualisation de 14 %. Le produit résiduel de 10 813 \$ a été réparti proportionnellement entre les bons de souscription et l'option de conversion en fonction de leur juste valeur. La juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 8 648 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul; volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La juste valeur de l'option de conversion a été évaluée à 17 843 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue de trois mois;
- dividende nul; volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

D'après la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion, le produit résiduel de 10 813 \$ a été réparti comme suit : 3 530 \$ aux bons de souscription et 7 283 \$ à l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission.

Dans le cadre de la clôture du placement des débetures, la Société a payé des frais de placement de 3 450 \$ à partir du produit brut du financement et a engagé des frais d'émission supplémentaires de 476 \$. Elle a également émis des bons de souscription de courtier pouvant être exercés pour acquérir 1 568 actions ordinaires à un prix d'exercice de 3,00 \$ l'action.

Une juste valeur de 866 \$ a été attribuée aux bons de souscription de courtier selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission ont totalisé 4 792 \$ et ont été répartis proportionnellement comme suit : dette – 4 041 \$; option de conversion – 506 \$; bons de souscription – 245 \$.

Le 15 décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de convertir la totalité du capital impayé des débetures à 7,0 % de la Société et des intérêts courus impayés à leur égard en actions ordinaires. La Société est autorisée à forcer la conversion des débetures à 7,0 % depuis le 13 décembre 2017, puisque le CMPV des actions ordinaires à la cote de la TSX-V a été supérieur ou égal à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Pour les 10 jours de bourse consécutifs précédant le 13 décembre 2017, le CMPV des actions ordinaires s'établissait à 3,32 \$. La Société a donné aux porteurs des débetures à 7,0 % le préavis écrit de 30 jours requis pour la conversion, et la date de prise d'effet de la conversion a été fixée au 15 janvier 2018.

Dans le cadre de la conversion des débetures à 7,0 %, les porteurs des débetures à 7,0 % ont reçu 454,54 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débetures à 7,0 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débetures à 7,0 % pour la période allant du 31 décembre 2017 (le paiement d'intérêts prévu pour le 31 décembre 2017 a été versé en espèces) jusqu'à la date de conversion, exclusivement, se sont établis à 2,92 \$, et les porteurs des débetures à 7,0 % ont reçu 1,33 action ordinaire supplémentaire pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débetures à 7,0 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 455,87 actions ordinaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débetures à 7,0 % détenues. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débetures de 54 700 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 46 \$ et la composante de conversion de 6 809 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 61 555 \$.

Il n'y avait aucune dette convertible au 30 avril 2019.

11. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires

b) Émis et en circulation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, 481 896 bons de souscription assortis de prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés pour un produit de 406 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 481 896 actions ordinaires.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 15 687 500 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 8,0 % et 166 387 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ».

Le 2 janvier 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis aux termes de débetures convertibles à 8,0 %. La Société est autorisée à devancer l'échéance des bons de souscription en date du 27 décembre 2017, puisque le cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse de croissance TSX a été supérieur à 3,00 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs. L'échéance des bons de souscription a été devancée, passant du 18 juillet 2019 au 1^{er} février 2018. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 7 799 960 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles à 8,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 31 363 252 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 7,0 % et 20 829 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ». La Société a émis 2 922 393 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles non garanties à 7,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, en plus des actions ordinaires émises par suite de l'exercice des bons de souscription associés aux débetures convertibles, 5 025 627 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés, entraînant l'émission de 5 021 940 actions ordinaires. Le produit total tiré de l'exercice des bons de souscription s'est chiffré à 30 937 \$.

Le 30 janvier 2018, la Société a conclu un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant 37 375 000 unités au prix de 4,00 \$ l'unité pour un produit brut de 149 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription peut être exercé au cours d'une période de deux ans afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 5,60 \$ l'action. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 0,56 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission d'actions en trésorerie ont totalisé 6 380 \$ et étaient composés des commissions des preneurs fermes de 5 980 \$, des frais des preneurs fermes de 10 \$, des frais juridiques des preneurs fermes de 97 \$ et des frais d'émission additionnels en espèces de 311 \$. De plus, en guise de rémunération, la Société a émis en faveur des preneurs fermes un total de 1 495 bons de souscription d'une juste valeur de 1 486 \$. Les bons de souscription émis à titre de rémunération ont un prix d'exercice de 4,00 \$ et arrivent à échéance le 30 janvier 2020. La juste valeur des bons de souscription émis à titre de rémunération à la date d'attribution était estimée à 0,99 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La Société a attribué une tranche de 7 342 \$ des frais d'émission aux actions ordinaires et une tranche de 523 \$ aux bons de souscription.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, 2 475 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 4 423 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 2 475 actions ordinaires.

Le 24 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis le 24 novembre 2017. Aux termes de l'acte relatif aux bons de souscription, la Société a choisi d'exercer son droit de devancer l'expiration des 5 261 043 bons de souscription restants, du 24 novembre 2019 au 25 juin 2018. À la date d'expiration, tous les bons de souscription avaient été exercés. La date d'expiration devancée s'appliquait également aux 1 568 181 bons de souscription restants initialement émis à titre de rémunération en faveur de certains courtiers en valeurs mobilières le 24 novembre 2017. À la date d'expiration, 1 505 453 bons de souscription émis à titre de rémunération avaient été exercés, et 62 728 bons de souscription étaient arrivés à échéance.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, 13 214 883 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 38 601 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 13 214 883 actions ordinaires.

Le 4 octobre 2018, la Société a conclu une entente de coentreprise avec Molson Coors aux termes de laquelle elle a attribué 11 500 000 bons de souscription au prix de 6,00 \$ le bon de souscription. Chaque bon de souscription peut être exercé au cours d'une période de trois ans afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 6,00 \$ l'action. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 3,69 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 8,45 \$;
- durée de vie attendue d'un an et demi;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, 3 137 746 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 5 589 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 3 137 746 actions ordinaires.

Le 30 janvier 2019, la Société a annoncé la clôture d'un placement négocié visant 7 700 000 actions ordinaires au prix de 6,50 \$ l'action, pour un produit brut de 50 050 \$. Le placement prévoit une option de surallocation visant 1 155 000 actions au prix de 6,50 \$ l'action, laquelle a été exercée intégralement à la date de clôture pour 7 508 \$ et un produit brut total de 57 558 \$ tiré de l'émission de 8 855 000 actions ordinaires au total. Après déduction de la rémunération des preneurs fermes et des frais juridiques totalisant 3 767 \$, le produit net total est ressorti à 53 791 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, 682 678 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 1 307 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 682 678 actions ordinaires.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, 3 661 761 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 8 425 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 3 661 761 actions ordinaires.

Au 30 avril 2019, la Société comptait 211 411 479 actions ordinaires et 30 442 793 bons de souscription en circulation.

Voici un sommaire des bons de souscription en circulation en date du 30 avril 2019.

	Nombre en circulation	Valeur comptable
Bons de souscription émis composant les unités à 0,75 \$		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 19 mai 2019	19 332	4 \$
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 2 juin 2019	333 330	60
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 23 juin 2019	66 672	12
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 21 juillet 2019	33 336	6
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 août 2019	66 672	12
Bons de souscription liés aux débetures convertibles non garanties de 2016		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 juillet 2019	66 666	10
Financement par capitaux propres de 2018		
Prix d'exercice de 5,60 \$, échéant le 30 janvier 2020	17 644 035	9 484
Bons de souscription de courtier/de consultant		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 3 novembre 2021	175 618	78
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 14 mars 2022	144 282	100
Bons de souscription émis en lien avec la coentreprise Molson		
Prix d'exercice de 6,00 \$, échéant le 4 octobre 2021	11 500 000	42 386
	30 049 943	52 152
Bons de souscription liés aux débetures convertibles garanties de 2017		
Prix d'exercice de 0,76 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	392 850	3 707
	30 442 793	55 858 \$

Le tableau suivant résume l'activité liée aux bons de souscription pour la période de neuf mois close le 30 avril 2019 et l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	30 avril 2019		31 juillet 2018	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	26 425 504	4,35 \$	20 994 123	1,31 \$
Expirés au cours de la période	(526)	-	(62 728)	3,00
Émis au cours de la période	11 500 000	6,00	37 413 681	4,34
Exercés au cours de la période	(7 482 185)	1,93	(31 919 572)	2,33
En circulation à la clôture de la période	30 442 793	5,55 \$	26 425 504	4,35 \$

Au cours de la période, 1 866 527 bons de souscription liés à la rémunération des courtiers ont été exercés, dont le cours au moment de l'exercice se situait entre 5,27 \$ et 8,45 \$.

Régime d'options sur actions

La Société dispose d'un régime d'options sur actions (le « régime ») adopté en juillet 2018. Le régime est administré par le conseil d'administration, qui fixe les prix d'exercice et les dates d'échéance, lesquelles peuvent s'échelonner sur dix ans, selon la décision prise par le conseil d'administration à la date d'émission. À moins que le Conseil n'en décide autrement, l'acquisition des droits relatifs aux options émises aux termes du régime se fait sur une période de trois ans, à l'exception des options attribuées à des consultants ou à des personnes prenant part aux activités de relations avec les investisseurs (telles qu'elles sont définies dans les politiques de la TSX), pour lesquelles l'acquisition se fait progressivement sur une période de douze mois sans que plus de 25 % des options ne puissent être acquises au cours d'une même période de trois mois. Au 30 avril 2019, un maximum de 21 141 148 actions ordinaires réservées aux fins d'émission en cas d'exercice des options pouvait être attribué aux termes du régime. Les options émises avant juillet 2018, en vertu de l'ancien régime, ne font pas partie des options disponibles réservées aux fins d'émission. Au 30 avril 2019, la Société avait 14 365 333 actions émises et en circulation en vertu du régime.

Le tableau suivant résume les attributions d'options sur actions au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2019 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

Date d'attribution	Prix d'exercice	Options attribuées		Modalités d'acquisition des droits	Période d'acquisition des droits
		Dirigeants et administrateurs	Employés salariés		
8 septembre 2017	1,37 \$	650 000	1 000	Modalités A	10 ans
6 novembre 2017	2,48 \$	125 000	3 000	Modalités A	10 ans
4 décembre 2017	2,69 \$	1 750 000	20 000	Modalités B	10 ans
29 janvier 2018	4,24 \$	–	261 000	Modalités A, C	10 ans
12 mars 2018	3,89 \$	325 000	–	Modalités A	10 ans
16 avril 2018	4,27 \$	845 000	61 500	Modalités A	10 ans
8 juin 2018	5,14 \$	–	441 000	Modalités A	10 ans
11 juillet 2018	4,89 \$	4 325 000	1 366 500	Modalités A	10 ans
17 septembre 2018	7,93 \$	650 000	523 500	Modalités A	10 ans
22 novembre 2018	5,92 \$	–	440 000	Modalités A	10 ans
17 décembre 2018	5,09 \$	74 000	227 500	Modalités A, D	10 ans
19 février 2019	7,13 \$	615 000	626 000	Modalités A	10 ans
21 février 2019	7,46 \$	3 333 333	–	Modalités E	10 ans
20 mars 2019	8,50 \$	325 000	1 077 500	Modalités A	10 ans
17 avril 2019	8,24 \$	–	1 132 500	Modalités A	10 ans

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Modalités B – Les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes.

Modalités C – Selon les jalons organisationnels.

Modalités D – Les droits visant 54 000 des options attribuées à un administrateur seront entièrement acquis dans les 6 mois suivant la date d'attribution.

Modalités E – Outre les modalités standard d'acquisition des droits précisées en A, l'attribution comporte une condition de réalisation, selon laquelle les droits ne deviendront acquis que lorsque le cours moyen pondéré en fonction du volume sera égal ou supérieur à 10 \$ pour une période de 20 jours précédant la date d'acquisition des droits. Toutes les options dont les droits ne sont pas acquis seront reportées. Ces droits seront acquis si la condition est respectée à une date d'acquisition ultérieure.

Le tableau suivant résume l'activité liée aux options sur actions au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2019 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	30 avril 2019		31 juillet 2018	
	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde d'ouverture	14 388 066	3,02 \$	5 748 169	0,68 \$
Attribuées	9 024 333	7,58	10 174 000	4,16
Éteintes	(526 492)	4,55	(626 830)	3,44
Exercées	(1 445 178)	0,63	(907 273)	0,65
Solde de clôture	21 440 729	5,06 \$	14 388 066	3,02 \$

Le nombre total d'options émises et en circulation aux termes du régime s'élevait à 21 440 729 options au 30 avril 2019. Le cours moyen pondéré des actions au moment de l'exercice au cours de la période était de 8,37 \$ (4,31 \$ au 31 juillet 2018).

Le tableau suivant résume les informations concernant les options sur actions en circulation au 30 avril 2019.

Prix d'exercice	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)
0,16 \$	225 000	0,01	225 000	0,01
0,58	540 900	0,14	540 900	0,63
0,75	1 892 500	0,62	1 383 004	2,01
1,27	559 602	0,20	439 178	0,69
1,37	461 394	0,18	135 894	0,24
2,48	128 000	0,05	53 334	0,09
2,69	1 695 000	0,68	1 180 000	2,12
3,89	325 000	0,13	108 334	0,20
4,24	258 000	0,11	86 000	0,16
4,27	882 000	0,37	294 000	0,55
4,89	5 593 500	2,40	350 000	0,67
5,14	108 000	0,05	–	–
7,93	1 088 500	0,48	–	–
5,92	395 000	0,18	–	–
5,09	286 500	0,13	–	–
7,13	1 203 500	0,55	–	–
7,46	3 333 333	1,53	–	–
8,50	1 377 500	0,64	–	–
8,24 \$	1 087 500	0,51	–	–
	21 440 729	8,95	4 795 644	7,37

Rémunération à base d'actions

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de respectivement 8 565 \$ et 18 599 \$ (782 \$ et 3 064 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 30 avril 2018) relativement aux options des salariés, lesquelles sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et sont comptabilisées en charges au cours de la période d'acquisition des droits (voir la note 16 pour connaître la ventilation de la rémunération à base d'actions par catégorie de charges). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton pour établir la juste valeur des options attribuées et appliqué les hypothèses suivantes :

	30 avril 2019	31 janvier 2018
Prix d'exercice	0,75 \$ à 8,50 \$	0,16 \$ à 4,24 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,54 % à 2,42 %	2,13 % à 2,29 %
Durée de vie prévue des options (années)	5 à 7	7
Volatilité attendue annualisée	64 % à 75 %	65 %

La volatilité a été estimée au moyen de la volatilité historique moyenne de la Société et d'autres sociétés comparables du secteur pour lesquelles il était possible d'obtenir l'historique des opérations et l'historique de la volatilité.

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, la Société a attribué une charge de rémunération à base d'actions de respectivement 403 \$ et 788 \$ (néant pour chacune des périodes correspondantes closes le 30 avril 2018) au coût des ventes en fonction des charges liées à la main-d'œuvre qui prend part directement et indirectement aux activités de vente et de production.

12. Résultat net par action

Les titres ci-après pourraient diluer le résultat net par action de base dans l'avenir, mais ils n'ont pas été pris en compte dans le résultat net par action dilué en raison de leur effet antidilutif :

	30 avril 2019	31 juillet 2018
Options	21 440 729	14 388 066
Bons de souscr. émis composant les unités à 0,75 \$	519 342	3 234 960
Bons de souscr. débetures convertibles garanties de 2015	–	1 318 332
Bons de souscr. débetures convertibles non garanties de 2016	66 666	100 002
Bons de souscr. débetures convertibles garanties de 2017	392 850	928 542
Bons de souscr. financement par capitaux propres de 2018	17 644 035	18 570 500
Bons de souscr. émis en lien avec la coentreprise	11 500 000	–
Débeture convertible de courtier/d'intermédiaire	319 900	2 273 168
	51 883 522	40 813 570

13. Débeture convertible à recevoir

Le 26 juillet 2018, la Société a acheté une débeture convertible subordonnée non garantie d'une valeur de 10 000 \$ d'une entité non liée, Fire and Flower (« F&F »). La débeture convertible porte intérêt au taux de 8 %, est payée semestriellement, arrive à échéance le 31 juillet 2020 et comporte une clause de conversion permettant de la convertir en actions ordinaires de F&F au prix de 1,15 \$ ou au cours de l'action, selon le moindre des deux montants, ainsi qu'il est précisé dans la convention. La Société a obtenu la débeture dans le cadre d'un placement stratégique réalisé sur le marché privé de la vente au détail de cannabis. La débeture peut être convertie le 31 juillet 2020 soit en actions ordinaires, soit en prêt portant intérêt à 12 %, au gré du porteur.

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, la débeture de la Société a (diminué)/augmenté de respectivement (4 117) \$ et 1 862 \$ (néant pour chacune des périodes correspondantes closes le 30 avril 2018) en raison des ajustements à la juste valeur. À la clôture de la période, la juste valeur de niveau 2 de la débeture convertible à recevoir a été évaluée selon le cours du marché de F&F au 30 avril 2019 de 1,36 \$ et totalisait 12 057 \$ (10 000 \$ au 31 juillet 2018). Les intérêts courus impayés s'élevaient à 195 \$.

14. Informations sectorielles

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation.

Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont situées au Canada.

15. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose au risque de taux d'intérêt lorsqu'elle investit sa trésorerie excédentaire, par exemple au moyen de placements très liquides à court terme qui cumuleront des intérêts aux taux en vigueur pour ces placements. Elle s'expose également au risque de taux d'intérêt en raison de l'encours de l'emprunt à terme. La fluctuation du taux d'intérêt peut entraîner une augmentation significative de l'intérêt y afférent. Au 30 avril 2019, la Société avait des placements à court terme et un emprunt à terme de respectivement 512 \$ et 33 746 \$.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement des créances clients, du billet à recevoir et de la débeture convertible à recevoir de la Société. Au 30 avril 2019, la Société était exposée à des pertes de crédit en cas de manquement par les contreparties.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal des activités et a mis en place des procédures pour évaluer et surveiller le crédit afin d'atténuer le risque de crédit. Ce risque est toutefois limité, car la Société conclut la majorité de ses ventes de cannabis médical avec des clients couverts par divers programmes d'assurance.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont détenus par certains des plus importants groupes financiers coopératifs au Canada. Depuis la création de la Société, aucune perte n'a été subie à l'égard de la trésorerie détenue par les institutions financières. La majorité des créances clients se rapportent à des sociétés d'État du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ainsi qu'à l'une des principales compagnies d'assurance maladie au Canada. La solvabilité de la contrepartie est évaluée avant de prendre la décision de lui accorder du crédit. La Société a estimé les pertes de crédit attendues en se fondant sur les pertes de crédit pour la durée de vie. À l'heure actuelle, la perte de crédit attendue pour la période de neuf mois close le 30 avril 2019 est établie à 9 \$ (76 \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2018).

Le risque de crédit lié à la débenture convertible à recevoir découle de la possibilité que le capital ou que les intérêts exigibles ne puissent être recouvrés. La Société atténue ce risque en gérant et en surveillant la relation commerciale sous-jacente.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des créances clients et de la débenture convertible à recevoir représente l'exposition maximale au risque de crédit, laquelle s'élevait à 212 553 \$ au 30 avril 2019.

Le tableau suivant résume l'âge des créances de la Société aux 30 avril 2019 et 31 juillet 2018 :

	30 avril 2019	31 juillet 2018
	\$	\$
De 0 à 30 jours	10 319	262
De 31 à 60 jours	457	188
De 61 à 90 jours	522	91
Plus de 90 jours	355	103
Total	11 653	644

Risque de dépendance économique

Le risque de dépendance économique est le risque de dépendance à l'égard d'un certain nombre de clients ayant une incidence importante sur la performance économique de la Société. Au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, la Société a comptabilisé des ventes avec deux sociétés d'État qui ont compté pour 88 % et 87 % du total des ventes (néant pour les périodes correspondantes closes le 30 avril 2018).

La Société détient des créances clients auprès de deux sociétés d'État qui représentaient 87 % du total des créances clients au 30 avril 2019 (néant au 31 juillet 2018).

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. La Société gère son risque d'illiquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 30 avril 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la Société se chiffraient à 173 604 \$.

La Société est tenue de payer les créanciers et charges à payer, les taxes d'accise à payer et les tranches à court et à long terme de l'emprunt à terme dont la valeur comptable totale et les flux de trésorerie contractuels exigibles s'élèvent à 77 765 \$ pour les douze prochains mois.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances clients et des créanciers et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. La valeur comptable de l'emprunt à terme se rapproche de sa juste valeur, car le profil de risque de la Société et le taux d'intérêt sous-jacent n'ont pas changé.

16. Charges d'exploitation par nature

	<i>Période de trois mois close le</i>		<i>Période de neuf mois close le</i>	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Rémunération à base d'actions	8 162 \$	783 \$	17 811 \$	3 064 \$
Marketing et promotion	3 113	597	15 132	1 211
Salaires et avantages	5 776	1 776	13 247	4 322
Services de consultation	1 814	933	4 735	1 626
Installations	1 990	188	4 443	476
Honoraires pour services professionnels	1 581	336	4 258	828
Frais généraux et administratifs	708	161	2 109	759
Frais de déplacement	635	138	1 319	380
Amortissement des immobilisations corporelles	140	163	1 166	475
Amortissement des immobilisations incorporelles	137	243	360	513
Total	24 056 \$	5 318 \$	64 580 \$	13 654 \$

Le tableau suivant résume la nature de la rémunération à base d'actions au cours de la période :

	<i>Période de trois mois close le</i> 30 avril 2019	<i>Période de neuf mois close le</i> 30 avril 2019
Rémunération à base d'actions liée aux frais généraux et administratifs	7 395 \$	16 557 \$
Rémunération à base d'actions liée aux frais de marketing et de promotion	767	1 254
Total de la rémunération à base d'actions liée aux charges d'exploitation	8 162	17 811
Rémunération à base d'actions passée en charges dans le coût des ventes	403	788
Total de la rémunération à base d'actions	8 565 \$	18 599 \$

17. Participation dans des coentreprises

a) Coentreprise Truss

	30 avril 2019	31 juillet 2018
Solde d'ouverture	– \$	– \$
Contrepartie en trésorerie liée au placement	6 375	–
Juste valeur de la contrepartie en bons de souscription	42 386	–
Coûts de transaction capitalisés	721	–
Quote-part du résultat net	(1 712)	–
Solde de clôture	47 770 \$	– \$

Le 4 octobre 2018, la création de la coentreprise Truss entre la Société et Molson Coors Canada (le « partenaire ») a été finalisée. Truss est une société en démarrage indépendante qui compte son propre conseil d'administration et une équipe de gestion indépendante. Elle est constituée en société au Canada. Truss est une société à capital fermé dont les principales activités consistent à saisir les débouchés du marché des boissons non alcoolisées infusées au cannabis. Elle exploite actuellement ses activités à Gatineau, au Québec.

Le partenaire détient 57 500 actions ordinaires, soit une participation majoritaire de 57,5 % dans Truss. La Société détient 42 500 actions ordinaires, ce qui lui confère la participation restante de 42,5 %. Dans le cadre de la transaction, HEXO a attribué en faveur du partenaire 11 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires pouvant être exercés dans un délai de trois ans au prix d'exercice de 6,00 \$.

Le coût du placement initial comprend la juste valeur capitalisée d'une contrepartie en bons de souscription de 42 386 \$ (se reporter à la note 11 pour connaître les données et les hypothèses servant au classement des justes valeurs).

Les coûts de transaction de 721 \$ liés à l'accord définitif visant la formation de la coentreprise ont été capitalisés.

La coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, la quote-part de la Société dans la perte nette de Truss s'établissait à respectivement 1 067 \$ et 1 712 \$ (néant pour le trimestre et l'exercice clos le 31 juillet 2018).

b) Coentreprise Belleville Complex Inc.

Le 31 octobre 2018, la Société a acquis une participation de 25 % dans la coentreprise Belleville Complex Inc. (« BCI »), la participation restante de 75 % appartenant à une partie liée. La coentreprise a acquis une installation déjà configurée de 2 millions de pieds carrés au moyen d'un emprunt de 20 279 \$ accordé par la Société le 7 septembre 2018. L'emprunt porte intérêt à un taux annuel de 4 % payable mensuellement. L'emprunt et le solde de l'intérêt couru ont été remboursés en totalité au cours de la période et des intérêts créditeurs de 184 \$ ont été réalisés.

Aux termes de la convention, HEXO Corp. sera le principal locataire de cette installation pendant une période de 20 ans. La contrepartie versée pour la participation de 25 % dans la coentreprise est réputée être de néant. La valeur comptable de BCI au 30 avril 2019 s'établissait à néant (néant au 31 juillet 2018).

c) Coentreprise HEXOMed

HEXOMed est une coentreprise de Grèce qui a été établie avec QNBS. La Société s'en servira comme point d'entrée pour les marchés européens du cannabis médicinal. Le 31 janvier 2019, la Société a fourni un apport initial de 50 000 € à HEXOMed en contrepartie d'une participation de 33,34 % dans celle-ci. Aux termes de la convention de souscription, la Société fournira un apport total de 250 000 € pour une participation de 33,34 % dans HEXOMed, et elle aura l'option de fournir un apport additionnel de 500 000 € pour porter sa participation à 50 %. La valeur comptable de HEXOMed au 30 avril 2019 s'établissait à 200 \$ (néant au 31 juillet 2018).

18. Placement à long terme

Fire & Flower Inc.

Le 1^{er} novembre 2018, la Société a obtenu 1 980 000 reçus de souscription dans l'entité F&F pour un produit de 2 970 \$. Les reçus de souscription, qui ont été convertis en actions ordinaires de F&F suivant un ratio de 1 pour 1 lorsque celles-ci ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX, avaient une juste valeur initiale de 2 970 \$. Le placement classé au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs et la variation de la juste valeur y afférente au 30 avril 2019 s'établissaient à respectivement 2 693 \$ et (277) \$.

19. Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et les administrateurs, lesquels contrôlaient environ 8,05 % des actions en circulation de la Société en date du 30 avril 2019 (9,44 % au 30 avril 2018).

La rémunération accordée aux principaux dirigeants au cours de la période se présente comme suit :

	<i>Période de trois mois close le</i>		<i>Période de neuf mois close le</i>	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Salaires et honoraires de consultation	1 698 \$	447 \$	3 429 \$	1 293 \$
Primes	113	198	328	212
Rémunération à base d'actions	6 207	555	13 506	2 564
Total	8 018 \$	1 220 \$	17 263 \$	4 069 \$

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à savoir la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Sauf indication contraire, les droits ci-après visant les options sur actions seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options sur actions restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Le 20 mars 2019, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 8,50 \$.

Le 21 février 2019, la Société a attribué au chef de la direction un total de 3 333 333 options sur actions ayant un prix d'exercice de 7,46 \$. Outre les modalités standard d'acquisition des droits énoncées à la note 11, les options comprennent une condition de réalisation, selon laquelle les droits ne deviendront acquis que lorsque le cours moyen pondéré en fonction du volume sera égal ou supérieur à 10 \$ pour une période de 20 jours précédant la date d'acquisition des droits. Toutes les options dont les droits ne sont pas acquis seront reportées. Ces droits seront acquis si la condition est respectée à une date d'acquisition ultérieure.

Le 19 février 2019, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 615 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 7,13 \$.

Le 17 décembre 2018, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 74 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 5,09 \$. Les droits visant 54 000 de ces options sur actions seront entièrement acquis six mois après la date d'attribution.

Le 17 septembre 2018, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 7,93 \$.

Le 11 juillet 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 4 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,89 \$. L'attribution prévoit 350 000 options sur actions dont les droits sont entièrement acquis le 30 avril 2019.

Le 16 avril 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 845 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,27 \$.

Le 12 mars 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 3,89 \$.

Le 4 décembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 1 750 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,69 \$; les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes, à l'exception de 75 000 options sur actions qui sont entièrement acquises d'ici le 30 avril 2019.

Le 6 novembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs un total de 125 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,48 \$.

Le 8 septembre 2017, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 1,37 \$.

Le 7 septembre 2018, la Société a prêté 20 279 \$ à BCI, une partie liée, en vue de l'achat d'une installation à Belleville, en Ontario. Ce prêt a été remboursé en totalité pendant le troisième trimestre de l'exercice 2019.

20. Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et des clients, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise et la poursuite de ses activités. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Au 30 avril 2019, le total du capital géré était constitué de capitaux propres de 432 688 \$ (322 873 \$ au 31 juillet 2018). La Société n'a pas modifié son approche de gestion du capital au cours de la période considérée.

21. Engagements et éventualités

La Société a certaines obligations financières en vertu de contrats de services, de conventions d'achat, de contrats de location et de contrats de construction.

Certains de ces contrats sont assortis d'options de renouvellement que la Société peut exercer à son gré. Les paiements minimaux annuels prévus par ces obligations au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	34 405 \$
2020	11 053
2021	6 654
2022	5 338
2023	5 269
Par la suite	80 195
	<hr/>
	142 914 \$

Le solde des engagements comprend un montant de 100 873 \$ lié au contrat de location de 20 ans arrivant à échéance le 7 septembre 2038 (note 17) conclu entre Belleville Complex Inc. et la Société, qui sera le principal locataire, ainsi qu'un montant de 1 912 \$ lié à d'autres contrats de location.

Lettre de crédit

Le 28 juin 2018, la Société a signé une lettre de crédit avec une coopérative d'épargne et de crédit canadienne, tel qu'il était requis aux termes d'un accord conclu avec un fournisseur de services publics. La lettre de crédit accorde à la Société une limite de 3 117 \$, sous réserve de certaines exigences opérationnelles. La lettre de crédit expire un an après son émission. La facilité de crédit est garantie par un certificat de placement garanti. Au 30 avril 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur la lettre de crédit (néant au 31 juillet 2018), et la Société respectait toutes les exigences qui s'y rattachent.

Garantie

Le 28 juin 2018, la Société a conclu une convention d'indemnisation afin d'obtenir auprès d'un assureur nord-américain une garantie commerciale qui lui donne droit à une indemnité maximale de 2 000 \$. La garantie est assortie d'une prime annuelle de 0,1 %. La Société a obtenu la garantie conformément aux exigences de la légalisation sur la taxe d'accise de l'Agence du revenu du Canada en matière de transport des marchandises commerciales au Canada.

Emprunt à terme

Le 15 février 2019, la Société a conclu une facilité de crédit syndiquée, aux termes de laquelle la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») agira à titre d'unique teneur de livres, de co-arrangeur principal et d'agent administratif, et la Banque de Montréal à titre de co-arrangeur principal et d'agent de syndication (collectivement « les prêteurs »). Les prêteurs fourniront à la Société une somme maximale de 65 M\$ par voie d'un financement par emprunt garanti portant intérêt à un taux annuel qui devrait se maintenir dans la tranche moyenne à supérieure des 5 %. La facilité de crédit, qui consiste en un emprunt à terme de 50 M\$ et un emprunt renouvelable de 15 M\$, est assortie d'une option permettant de la porter à 135 M\$. Les deux emprunts arrivent à échéance en 2022. La Société peut rembourser l'emprunt sans pénalité et en tout temps sous réserve des clauses financières et restrictives usuelles. La Société doit rembourser au moins 2,5 % du solde chaque trimestre aux termes des modalités de la facilité de crédit. L'emprunt à terme comporte plusieurs clauses restrictives que la Société respectait au 30 avril 2019.

Le 14 février 2019, la Société a reçu 35 000 \$ et engagé des frais de financement de 1 254 \$ pour garantir l'emprunt. Au 30 avril 2019, la Société avait prélevé un total de 35 000 \$ sur l'emprunt à terme. De cette somme, un montant de 3 500 \$ est exigible dans les douze mois, conformément aux modalités de la facilité de crédit. La valeur comptable de l'emprunt à terme total, déduction faite des frais de financement reportés, est de 33 746 \$.

La charge d'intérêt totale s'est élevée à 54 \$ et la désactualisation totale des frais de financement reportés s'est établie à 94 \$ pour la période de trois mois close le 30 avril 2019.

Le tableau suivant illustre l'échéancier de l'emprunt à terme :

30 avril 2019	Tranche courante		Tranche à long terme
	0 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 3 ans
Emprunt à terme	1 750 \$	1 750 \$	31 500 \$

22. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-après résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 janvier 2019.

	Note	Coûts amortis	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actif		\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	—	173 092	—	173 092
Trésorerie soumise à restrictions	5	—	15 239	—	15 239
Placements à court terme	4	—	512	—	512
Créances clients		11 653	—	—	11 653
Débiture convertible à recevoir	13	—	12 057	—	12 057
Placement à long terme	18	—	2 693	—	2 693
Passif		\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer		38 055	—	—	38 055
Passif lié aux bons de souscription	10	—	—	3 707	3 707
Emprunt à terme	21	33 746	—	—	33 746

La valeur comptable des créances clients, des créditeurs et charges à payer et de l'emprunt à terme se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance relativement à court terme.

23. Produits complémentaires

Les produits complémentaires représentent les produits qui ne sont pas tirés de la principale activité de la Société décrite à la note 1. Au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 avril 2019, la Société a réalisé des produits nets de respectivement 61 \$ et 170 \$ (néant pour les périodes correspondantes closes le 30 avril 2018) provenant d'honoraires de gestion.

24. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Aucun de ces montants n'était significatif, à l'exception du reclassement d'un montant de 92 284 \$ en épargnes à intérêt élevé des placements à court terme vers la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

25. Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de Newstrike Brands Ltd.

Le 24 mai 2019, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Newstrike Brands Limited (« Newstrike ») au moyen d'un plan d'arrangement. Newstrike est un producteur licencié de cannabis qui exerce ses activités en Ontario, au Canada. En vertu du plan d'arrangement, chaque ancienne action ordinaire de Newstrike a été échangée contre 0,06332 action ordinaire d'HEXO (le « ratio d'échange »), sous réserve de certaines exceptions. De plus, toutes les options sur actions émises et en cours de Newstrike ont été remplacées par des options sur actions d'HEXO assorties des mêmes modalités, mais ajustées suivant le ratio d'échange, et tous les bons de souscription d'actions ordinaires émis et en circulation de Newstrike peuvent maintenant être exercés contre des actions ordinaires d'HEXO, toujours selon le ratio d'échange.

Après l'acquisition, les actions de Newstrike ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») à la clôture de celle-ci le 29 mai 2019. Certaines catégories de bons de souscription de Newstrike inscrits à la cote de la TSXV sous les symboles HIP.WT et HIP.WT.A continueront d'être négociées à la TSXV jusqu'au premier des événements suivants : leur exercice, leur expiration ou leur radiation.

Par suite de l'acquisition, la Société a émis 35 394 041 actions ordinaires en faveur des anciens actionnaires de Newstrike et a réservé 2 011 863 et 7 196 166 actions ordinaires additionnelles pour émission en faveur des anciens porteurs d'options et de bons de souscription de Newstrike, respectivement.

Exercice de bons de souscription

Entre la clôture de la période, le 30 avril 2019, et la date de publication des états financiers, 7 130 827 actions ordinaires ont été émises par suite de l'exercice des bons de souscription de janvier 2018, dont le prix d'exercice s'élevait à 5,60 \$ chacun. La trésorerie totale investie dans la Société s'est établie à 39 933 \$.